

**Décision du 5 décembre 2011 portant désignation des représentants du personnel au comité technique de service déconcentré placé auprès de la première présidente de la cour d'appel de Bordeaux**

**NOR : JUSB1134482S**

La première présidente de la cour d'appel de Bordeaux,

*Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;*

*Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;*

*Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;*

*Vu l'arrêté du 7 juin 2011 relatif à la création d'un comité technique de service déconcentré placé auprès de chaque premier président de cour d'appel ;*

*Vu le procès-verbal de l'élection du comité technique de service déconcentré placé auprès de la première présidente de la cour d'appel de Bordeaux en date du 22 novembre 2011,*

DECIDE :

**Article 1**

Sont nommés représentants du personnel au sein du comité technique de service déconcentré placé auprès de la première présidente de la cour d'appel de Bordeaux :

<b>ORGANISATIONS SYNDICALES</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Syndicat national CGT des Chancelleries et services judiciaires	Mme SCOURZIC Marie greffière en chef au TGI de Bordeaux	M. COMYN Christophe adjoint administratif au TGI de Bordeaux
USAJ/UNSA	Mme DAREES Marie-Noëlle greffière en chef au TI de Bordeaux	Mme JARA Stéphanie greffière au TGI de Bordeaux
Syndicat des greffiers de France	Mme TARDIF Hélène, épouse GARCIA greffière au SAR de Bordeaux	Mme Michèle CHEVALIER-VICHARD greffière au TGI de Bordeaux
Syndicat national C-JUSTICE	Mme MOHAMED-HAMROUN Souad adjointe administrative au TGI de Bordeaux	Mme GENNARI Christelle adjointe administrative au TGI de Bordeaux
INTERCO-CFDT	Mme NIERO Catherine greffière au CPH de Bergerac	Mme GALAMBRUN Flore greffière au TGI de Libourne

**Article 2**

La première présidente de la cour d'appel de Bordeaux est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait le 5 décembre 2011.

La première présidente,

**Chantal BUSSIERE**